



Le feuillet

Bulletin d'information du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement

Notre conseil d'administration

Dominique Ferrand
Coprésident, CSMOE
Président Éco +, optimisation
environnementale

Patrice Sallam
Coprésident, CSMOE
Délégué
Fédération des travailleurs et des
travailleuses du Québec

Alain Silverwood
Trésorier, CSMOE
Directeur des ventes
PSC Services Corp.

Quasai Samak
Membre du Conseil exécutif,
CSMOE
Conseiller Santé-sécurité
Confédération des syndicats
nationaux

Gilles Beaulieu
Président
Groupe Conporec inc.

Alain Boissonneault
Vice-président, Directeur général
GSI environnement

Pierre Chantal
Conseiller, DGAIS
Emploi-Québec

Isabelle Chouinard
Conseillère aux politiques
Union des Municipalités du
Québec

Michel Goulet
Adjoint au sous-ministre adjoint
Ministère de l'Environnement

Jocelyn Lavoie
Responsable du Service de la
main-d'œuvre
Confédération des syndicats
démocratiques

Alain Pélissier
Trésorier
Centrale des syndicats du
Québec

Gilles Proulx
Vice-président des ressources
humaines
ONYX Industries

Pascal Sarrazin
Conseiller aux politiques
Fédération Québécoise
des Municipalités

Robert Ouellet
Directeur général,
Comité sectoriel de la main-
d'œuvre de l'environnement

www.csmoe.org

Vous êtes une entreprise du secteur de l'environnement ? Ceci est pour vous !

La base de données de l'industrie québécoise de l'environnement : le regroupement exhaustif de fournisseurs de biens et services environnementaux au Québec. Soyez-y !

Le Comité sectoriel participe, depuis l'été dernier, à la conception et à la réalisation d'une base de données informatique sur les entreprises relatives à l'industrie québécoise de l'environnement. Le but : mieux cerner et promouvoir l'expertise, les biens et les services offerts par les entreprises québécoises de l'industrie de l'environnement.

Cette base de données informatique permettra aux associations du milieu, le Comité sectoriel, Réseau Environnement et Enviro-accès, et à leurs partenaires gouvernementaux, Développement économique Canada, Industrie Canada, le ministère de l'Industrie et du Commerce et la Ville de Montréal, de réaliser des interventions plus adéquates à l'essor du secteur industriel. De plus, la mise à jour régulière des données permettra de suivre l'évolution de cette industrie en émergence et d'identifier les besoins communs des entreprises.

Une fois consolidée, la base de données sera disponible sur Internet. Elle contribuera à la visibilité des entreprises québécoises de l'industrie de l'environnement tant sur les plans national, qu'international.

Renseignements et inscription :
Hélène Roulet, agente de projet
helena.roulet@csmoe.org

Gestion environnementale municipale : Une seconde étude publiée

Le Comité sectoriel vous propose sa seconde étude, une réflexion sur les enjeux de la gestion environnementale municipale, sur le cadre et les conditions de mise en œuvre. Elle analyse

Opérateur en nettoyage industriel : un métier d'avenir

À l'automne 2002, une forte majorité d'entreprises et de syndicats du sous-secteur des matières dangereuses résiduelles a donné son accord à l'établissement de la norme professionnelle du métier d'Opérateur en nettoyage industriel*. Ce consensus au sein de l'industrie, appuyé par la CSST ainsi que par l'Association sectorielle transport et entreposage, constitue la première étape de la création de ce métier, l'amélioration des compétences de ces opérateurs et leur reconnaissance par l'État.

Un programme d'apprentissage en milieu de travail est actuellement en développement avec les partenaires du milieu des matières dangereuses résiduelles. Ce programme a pour but de permettre à l'opérateur de s'améliorer et d'atteindre le niveau de compétence requis pour l'exercice du métier en toute sécurité. L'opérateur en apprentissage suit une formation adaptée à ses besoins sur son lieu de travail avec le soutien d'un opérateur expérimenté.

Selon l'évaluation du Comité sectoriel, des opérateurs à l'emploi d'entreprises auront la possibilité de débiter l'apprentissage de ce métier dès le printemps 2003. Au terme de cet apprentissage, une attestation officielle (carte de métier) sera remise au travailleur. Cette attestation est une reconnaissance officielle de la compétence de l'opérateur par l'État.

Renseignements :
Éric Charbonneau, responsable de projet
eric.charbonneau@csmoe.org

* L'Opérateur en nettoyage industriel réalise des travaux de nettoyage de matières dangereuses résiduelles à l'aide de camion aspirant et de jet d'eau sous pression.



(suite de la page 1)

coordonnateur en environnement, son champs d'intervention actuel, ses tâches et responsabilités.

Consultez nos études : www.csmoe.org

Le développement et la reconnaissance des compétences des opérateurs en eau potable au Québec : une concertation importante en cours

Comment établir une démarche de développement et de reconnaissance des compétences pour des milliers de travailleurs œuvrant dans divers types de stations de production d'eau potable de réseaux publics et privés pour 2004 ? Tel est le défi que notifie l'article 44 du **Règlement sur la qualité de l'eau potable** publié en juin 2001. L'article 44 prévoit que «sont compétentes toutes personnes titulaires d'un diplôme, d'un certificat ou d'une attestation délivrés en matière d'assainissement ou de traitement des eaux de consommation par le ministère de l'Éducation ou par Emploi-Québec ».

Les partenaires tant publics que privés, déjà présents aux tables de concertation du Comité sectoriel*, ont accepté dès l'été 2001 de participer aux travaux visant à orienter le programme *Développement et reconnaissance des compétences des opérateurs de l'eau au Québec* menant à la certification des « opérateurs » sous la responsabilité d'Emploi-Québec. Ce processus de certification vise les opérateurs non détenteurs de diplômes délivrés par le ministère de l'Éducation. Le Comité sectoriel, de concert avec Emploi-Québec, a mis en place le **Comité d'Orientation et d'Apprentissage (COA)** réunissant plusieurs partenaires institutionnels et autres associations du milieu. Le rôle charnière du COA porte sur l'orientation du projet, incluant notamment l'identification des priorités, la validation des besoins, la recherche de solutions communes, le suivi du processus technique du programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) et la coordination de la communication.

Composition du Comité d'orientation et d'apprentissage (COA)

- Associations municipales : Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), Union des Municipalités du Québec (UMQ);
- Associations représentant des employés du milieu municipal : Confédération des syndicats nationaux (CSN), Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ);
- Ministères concernés : Emploi-Québec, le ministère de l'Environnement (MENV), le ministère des Affaires municipales et de la métropole (MAMM), le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), le ministère de la Santé et de la sécurité sociale (MSSS);

- Associations du milieu : Association des directeurs municipaux du Québec, Réseau Environnement, firmes privées de services.

Un second mécanisme de concertation a été mis en place : le **Sous-comité d'apprentissage (SCA)** pour la validation et la formulation de recommandations relatives aux outils d'apprentissage. Ces outils sont réalisés par des tables d'opérateurs spécialistes dans le domaine de la production et de la distribution d'eau potable. Plusieurs dizaines de personnes actives et impliquées contribuent efficacement au développement du projet et ces outils.

Composition du Sous-comité d'apprentissage (SCA) et des Groupes de travail technique (spécialistes)

- Opérateurs et surintendants spécialistes dans la production et la distribution d'eau potable (désignés par UMQ, FQM, CSN, FTQ, COMBEC, Réseau environnement);
- Personnes-ressources des maisons d'enseignement (Commission scolaire des Trois-Lacs, Cégep Saint-Laurent);
- Personnes-ressources du Comité sectoriel, d'Emploi-Québec, du ministère de l'Environnement.

Processus d'implantation du programme en région

Des tables régionales de représentants des différents milieux sont actuellement mises en place pour implanter le programme de développement et de reconnaissance des compétences des opérateurs de l'eau potable. Les deux premières régions désignées sont la Mauricie et le Cœur du Québec.

Pour plus de renseignements, consultez le *Feuilleter express spécial eau potable*, février 2003, sur le site Internet du Comité sectoriel au : www.csmoe.org. D'autres informations sont également disponibles sur les sites Internet respectifs des différents partenaires.

* Partenaire institutionnel d'Emploi-Québec en vertu de la politique d'intervention sectorielle.

Pour s'informer sur les milieux d'emploi en environnement : www.csmoe.org

Sont disponibles:

- Nos études sur les milieux d'emploi en environnement : laboratoires, firmes de services-conseils, municipalités, entreprises
- 57 programmes de formation et 40 métiers en environnement
- Nos bulletins d'information sur l'évolution des dossiers du Comité sectoriel.

Appuyé par



Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement est un organisme de développement concerté de la main-d'œuvre en environnement. Il intervient dans les domaines de la formation, du développement de l'emploi et de l'adaptation des ressources humaines.

Nos coordonnées : Téléphone : 514-987-6683 - Télécopieur : 514-987-3063 Courriel : contact@csmoe.org